



En savoir plus....

Quel est le problème exactement ?

Lors d'un contrôle qualité, nos services techniques ont constaté sur un radeau que l'effort à exercer pour assurer la percussio n'était plus élevé que celui de nos standards. Nos techniciens ont immédiatement procédé à un contrôle des têtes de percussio en provenance de notre sous-traitant. Ils ont décelé une non-conformité potentielle du ressort qui équipe la tête de percussio de certains radeaux fabriqués entre le 23 mai et le 30 octobre 2008. Ce défaut potentiel est suffisant pour créer une friction et ainsi exiger de l'utilisateur un effort de traction plus important.

Même si tous les radeaux testés lors de nos contrôles se sont gonflés, il reste néanmoins un risque. En effet, il se pourrait qu'un plaisancier affaibli ou blessé ne parvienne pas à percuter son radeau en raison de cette traction supplémentaire requise. Vous comprendrez donc que Plastimo ne puisse pas laisser sur le marché des produits de sécurité qui, dans certaines circonstances aggravantes, pourraient ne pas remplir entièrement leur fonction.

C'est pourquoi nous avons pris la décision de procéder à
un RAPPEL DE CERTAINS RADEAUX DE SURVIE
fabriqués entre le 23 Mai et le 30 Octobre 2008

